



RÉGIE ÉLECTRIQUE

VOS FACTURES D'ÉNERGIE

Vous souhaitez un règlement plus «souple» de vos factures ?

La régie électrique d'Avrieux peut vous aider en vous proposant un règlement mensuel.

Pour cela c'est très simple, il vous suffit de nous indiquer votre demande par courrier en nous retournant le coupon ci-dessous accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire pour le prélèvement (seule cette solution sera acceptée pour bénéficier de ce service qui est établi pour l'année complète).

Pour information, vos factures seront établies au mois sur votre consommation réelle et non sur un estimatif.



NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Je demande à la Régie électrique d'Avrieux de régler mes factures d'énergie mensuellement

Date:

Signature: